

L'ABELLE DE DEMAIN.

SOMMAIRE.

Chateaubriand Journaliste. Le Traité. Une fiancée de Napoléon Ier. La Mort de Fauvette. Fiançailles, poésie. Un Marin Russe à Ste-Hélène. Dernier Sourire. Sa Maison. Souvenirs du Second Empire. Les Mariniers. Les Grèves. Mondanités. L'Actualité, etc. etc.

FAITS DIVERS.

Température du 17 septembre 1897. Thermomètre de la Côte d'Or. N. 142 rue de Canal. Entre Carondelet et Baronne. Baromètre. 7 heures du matin. 50. Midi. 50. 8 heures du soir. 50.

Mariages. Naissances et Décès inscrits au Bureau de Santé durant les dernières 24 heures: MARIAGES - Francis C. Smith à Mile Agnes J. Healy; James C. Daley à Mile Mary M. Kavanagh; Louis M. Gipson à Mile. Anita Brennan; Adrien F. Vaillanet à Mile Jeanne Planchard; Jean François Lafont à Mile Estrella Estelle Wedderick; Richard F. Brown à Mile Mary E. Danahy; Walter C. Hazlip à Mile Louise C. Beresguy.

Naissances - Mrs William M. Noret, une fille; Fred W. Robert, une fille; Alexandre Gabriel, une fille; Robert Caldwell, un garçon; Charles Wild, une fille; Samuel F. Williams, une fille; William Hogan, un garçon; George Paul, un garçon.

Dr. G. M. Guiteras, frère de l'expert des Etats-Unis. Le Dr G. M. Guiteras, frère du Dr John Guiteras, l'expert de la fièvre jaune, vient d'arriver en ville, venant de Key West, où il était stationné, en vertu d'ordres qu'il a reçus du gouvernement des Etats-Unis. Il est arrivé par le paquebot de Louisville et Nashville. Questionné, dès son arrivée, sur le motif de sa venue à la Nouvelle-Orléans, il a déclaré nettement qu'il ignorait pourquoi il était envoyé, et qu'il apprendra certainement par le Dr Carter, du service de l'Hôpital de la Marine, qui doit lui donner ses instructions.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District. - Mme Margaret S. Wade vs Allen Warley - injonction. Rosetta Gray, Paving and Improvements Co. vs Julius Mangun, H. B. et Albert J. McGovern - réclamation de \$519.18 sur un contrat. F. C. Dann & Co vs H. B. Stevens, A. L. Johnson, A. O. Hesson et Frank Marston - réclamation de \$106.50 sur des billets de banque.

Cour Criminelle de District. Section A - Juge J. G. Baker. M. C. C. Luzberg, l'avocat de Michael Corpora, accusé du meurtre de Mrs. Frances Pizzolatti, s'est présenté, hier matin, à la cour du juge Baker et a demandé la mise en liberté de son client sur parole.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait. De là, la poursuite que son mari, Wm G. Dunning, a fait enregistrer contre le Dr. West à la Cour Civile de District. M. W. Dunning réclame \$25,000 de dommages.

Arrestation.

Louis Matto a été arrêté, hier après-midi, rue Magnoles 209, par les détectives Dale et Rainey. Il est accusé d'avoir vendu des billets de loterie.

Lettre du coroner.

Le coroner Lemonnier, hier, envoie une lettre au sheriff United, le priant de faire cesser, pour le présent, les visites des parents ou amis aux prisonniers.

Collision.

Hier matin, vers neuf heures et demi, une collision a eu lieu, à l'angle des rues Washington et Baronne, entre le char No 27, en charge de l'électricien W. D. Linn, et une charrette appartenant à L. A. Brewer et conduite par Joe Morlin.

Coups de Foudre.

Hier après-midi, vers deux heures, pendant l'orage, la foudre est tombée sur le toit d'une maison, rue Belleville entre Newton et Diana à Alger, occupée par Henry Parker et Henry Murray, couleux. Les dommages causés ont été de \$50.

Acquitté.

John Williams, alias Mock, accusé de vol avec effraction a été jugé hier matin dans la cour du juge Finnegan. Le 29 août dernier, la résidence de M. H. J. Williams, rue Erato 1624, a été visitée et Williams, accusé du vol, avait été arrêté.

BUREAU DE SANTE.

La séance est ouverte par le Dr Olliphant, président. Présents: les docteurs Richard, Walmsley, M.M. Odenheimer, Manneuil et Hayward.

Arrivée du Dr G. M. Guiteras, frère de l'expert des Etats-Unis.

Le Dr G. M. Guiteras, frère du Dr John Guiteras, l'expert de la fièvre jaune, vient d'arriver en ville, venant de Key West, où il était stationné, en vertu d'ordres qu'il a reçus du gouvernement des Etats-Unis.

Poursuite en dommages contre le Dr. West.

Le 16 octobre 1896, Mme Dunning a fait aux annonces, publiées par le dentiste West, 805 rue Canal, lesquelles vantaient ses talents, s'est adressé à lui pour se faire traiter. Le Dr. lui a extrait deux dents d'or et maladroite façon qu'il lui a fallu aller trouver d'autres dentistes spécialistes pour alléger les souffrances qu'elle endurait.

COLLEGE DES JESUITES.

Les Pères Jésuites de la rue Baronne, se conformant à la requête du Bureau de Santé, ont fermé, hier matin leur Collège. La nouvelle a été annoncée aux élèves, à leur arrivée, et ils ont retourné immédiatement dans leurs familles.

Suspension des Cours.

La rentrée avait été excellente, cette année. Le chiffre des élèves des différents cours dépassait de 60 celui de l'année dernière.

Bulletin officiel quotidien.

Nouvelle-Orléans, 17 sept. 1897. Le Bureau de Santé de la Louisiane expose officiellement la situation, en ce qui concerne la fièvre jaune.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

Les hommes faibles m'appartient.

Les hommes faibles m'appartient. Pour moi! Parce que j'ai consacré ma vie à l'étude de la physiologie, de la chimie, de la médecine et de la pharmacologie. Avenez ma femme, ceinture électrique, Electric Belt and Electro supporting Suspenders, je promets la force virile pour les organes et le vin pour les reins.

UNE RESIDENCE - POUR - \$200 - ET - Ne pas Payer de Loyer

C'est justement ce que vous pouvez avoir, pour cette somme. Je vous offrirai un résident, la maison que vous désirez en cette ville sur un de mes lots, en votre paiement; un lieu de payer un loyer, vous gagnerez de l'argent. Si vous avez un lot vous n'aurez pas besoin de \$200.

J. MANGER, Chambre 303, Liverpool and London Building.

Chute - A neuf heures, hier matin, Wade Barnett, âgé de 22 ans, en travaillant sur les quais de St. Charles, rue Commerce entre Carondelet et St. Charles, est accidentellement tombé d'une hauteur de 30 pieds et s'est blessé à la tête.

Blessé - Hier après-midi, vers une heure et demie, M. John James, domicilié sur la rue St. Louis et Conti, se rendait chez lui, lorsqu'il glissa et dans la chute, s'est blessé légèrement à la tête. Il a été soigné par les étudiants de l'Hôpital.

Coups de Pistolet - Ce matin, vers deux heures et demie, trois détonations ont retenti à l'angle de la rue Bienville et du passage de la Bourne. Des agents de police sont immédiatement arrivés et ont arrêté deux nègres qui venaient de tirer l'un sur l'autre.

Instructions aux propriétaires et locataires. 1. Assurez que quel qu'un est attaqué de la fièvre, envoyez chercher votre médecin et avertissez le Bureau de Santé.

2. Choisissez et préparez une chambre où le malade puisse être isolé. 3. Transportez le patient dans la dite chambre, avec toute sa literie, ses habits, son linge soigné, ses serviettes, ses mouchoirs, ses gants, ses livres, et autres articles dont le patient a pu faire usage.

4. Ne permettez à personne, excepté en cas d'absolue nécessité, ni à aucun agent, de pénétrer dans la chambre du malade. 5. Toute communication avec les autres chambres doit être coupée.

6. Faites porter à ceux qui soignent le malade des vêtements lavés, des mouchoirs, des gants, des serviettes, verres, cuillers et autres articles dont on se sert dans la chambre du malade, doivent être jetés dans de l'eau bouillante et y bouillir pendant au moins 30 minutes.

7. Les restes de la nourriture (liquide et solide) seront mélangés dans une solution qui vous sera donnée par le Bureau de Santé, puis jetés avec les immondices. Ne les donnez pas à manger aux animaux.

8. Quant aux immondices, des instructions vous seront données par la police sanitaire. 9. Toutes les fois que l'habitation, la literie, les serviettes, les mouchoirs, les gants, les livres, les médicaments dans la solution désinfectante. Ne les faites pas laver par une domestique, ne les envoyez pas à la buanderie.

10. Les restes de la nourriture (liquide et solide) seront mélangés dans une solution qui vous sera donnée par le Bureau de Santé, puis jetés avec les immondices. Ne les donnez pas à manger aux animaux.

11. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

12. Après guérison, retirez le patient de la chambre, avec du linge propre, afin que le Bureau de Santé puisse désinfecter l'appartement.

13. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

14. Immediatement après avoir donné des soins au malade, la garde doit se laver les mains avec de l'eau et du savon.

15. Après guérison, retirez le patient de la chambre, avec du linge propre, afin que le Bureau de Santé puisse désinfecter l'appartement.

16. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

17. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

18. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

19. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

20. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

21. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

22. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

23. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

24. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

25. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

26. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

27. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

28. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

29. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

30. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

31. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

32. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

33. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

INCENDIE.

Hier matin, vers dix heures et demie, un feu a été découvert sur le toit de la maison rue St. Louis, 205, entre Marais et Liberté, occupée par Mme R. Sigis. Les flammes, qui n'ont causé que d'insignifiants dégâts, ont été éteintes par les personnes de la maison.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

Mort en prison. John Douglas, un nègre, s'est mort en prison hier matin, d'un affection cardiaque.

Diffamation. Mile Dora Arras, qui demeure rue Piété, 823, s'est rendue à la cour du juge Finnegan, hier matin, en compagnie de son avocat, le juge Sambola, et a déposé une accusation en diffamation contre Mme Maggie Nolan, domiciliée rue Dauphine, entre St-Claude et Espagne.

UNE RESIDENCE - POUR - \$200 - ET - Ne pas Payer de Loyer

C'est justement ce que vous pouvez avoir, pour cette somme. Je vous offrirai un résident, la maison que vous désirez en cette ville sur un de mes lots, en votre paiement; un lieu de payer un loyer, vous gagnerez de l'argent. Si vous avez un lot vous n'aurez pas besoin de \$200.

J. MANGER, Chambre 303, Liverpool and London Building.

Chute - A neuf heures, hier matin, Wade Barnett, âgé de 22 ans, en travaillant sur les quais de St. Charles, rue Commerce entre Carondelet et St. Charles, est accidentellement tombé d'une hauteur de 30 pieds et s'est blessé à la tête.

Blessé - Hier après-midi, vers une heure et demie, M. John James, domicilié sur la rue St. Louis et Conti, se rendait chez lui, lorsqu'il glissa et dans la chute, s'est blessé légèrement à la tête. Il a été soigné par les étudiants de l'Hôpital.

Coups de Pistolet - Ce matin, vers deux heures et demie, trois détonations ont retenti à l'angle de la rue Bienville et du passage de la Bourne. Des agents de police sont immédiatement arrivés et ont arrêté deux nègres qui venaient de tirer l'un sur l'autre.

Instructions aux propriétaires et locataires. 1. Assurez que quel qu'un est attaqué de la fièvre, envoyez chercher votre médecin et avertissez le Bureau de Santé.

2. Choisissez et préparez une chambre où le malade puisse être isolé. 3. Transportez le patient dans la dite chambre, avec toute sa literie, ses habits, son linge soigné, ses serviettes, ses mouchoirs, ses gants, ses livres, et autres articles dont le patient a pu faire usage.

4. Ne permettez à personne, excepté en cas d'absolue nécessité, ni à aucun agent, de pénétrer dans la chambre du malade. 5. Toute communication avec les autres chambres doit être coupée.

6. Faites porter à ceux qui soignent le malade des vêtements lavés, des mouchoirs, des gants, des serviettes, verres, cuillers et autres articles dont on se sert dans la chambre du malade, doivent être jetés dans de l'eau bouillante et y bouillir pendant au moins 30 minutes.

7. Les restes de la nourriture (liquide et solide) seront mélangés dans une solution qui vous sera donnée par le Bureau de Santé, puis jetés avec les immondices. Ne les donnez pas à manger aux animaux.

8. Quant aux immondices, des instructions vous seront données par la police sanitaire. 9. Toutes les fois que l'habitation, la literie, les serviettes, les mouchoirs, les gants, les livres, les médicaments dans la solution désinfectante. Ne les faites pas laver par une domestique, ne les envoyez pas à la buanderie.

10. Les restes de la nourriture (liquide et solide) seront mélangés dans une solution qui vous sera donnée par le Bureau de Santé, puis jetés avec les immondices. Ne les donnez pas à manger aux animaux.

11. Les instructions du médecin doivent être strictement suivies, en tout ce qui concerne le patient.

12. Après guérison, retirez le patient de la chambre, avec du linge propre, afin que le Bureau de Santé puisse désinfecter l'appartement.